

SOMMAIRE

Lettre de Mission

Introduction

Une responsabilité et une volonté politiques

- 1. L'hébergement et le logement relèvent en premier lieu de la responsabilité de l'Etat** 9
 - 1.1. Un pilotage fort et identifié, au niveau national
 - 1.2. et au niveau départemental
 - 1.3. Montrer l'exemple
 - 1.4. Une campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation
 - 1.5. Une politique conduite sur un plan pluriannuel
 - 1.6. Un budget vérité et respecté
- 2. La responsabilité des élus et des collectivités territoriales** 13
 - 2.1. Urbanisme et construction
 - 2.2. Action sociale, une responsabilité partagée
 - 2.3. Action de proximité des élus locaux: accueil d'urgence, logement,
- 3. Des outils partagés** 14
 - 3.1. Cosignature du schéma départemental fusionnant le SAHI et le PDALPD
 - 3.2. Accompagner le passage d'une culture de la charité à une culture d'intervention professionnelle

Ne plus condamner à la rue

- 4. Prévenir les expulsions** 19
 - 4.1. Mieux prévenir les expulsions dans le parc privé
 - 4.2. Renforcer la prévention le plus en amont possible
 - 4.3. Améliorer la protection des occupants de logements indignes ou dégradés
- 5. Prévenir la mise à la rue des publics particuliers** 27
 - 5.1. Les sortants d'hôpitaux psychiatriques
 - 5.2. Les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance
 - 5.3. Les sortants de prison
- 6. Poursuivre la lutte contre l'habitat indigne** 34

Mission parlementaire d'Etienne PINTE auprès du Premier Ministre
sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement.

- 6.1. Renforcer le repérage
- 6.2. Mettre en place au plan local une coordination plus étroite des différents acteurs sous le pilotage de l'Etat
- 6.3. Créer un système efficace de traitement de la décence
- 6.4. Mieux aider les propriétaires occupants
- 6.5. Simplifier les procédures de financement de l'Etat en matière de lutte contre l'habitat indigne.
- 6.6. Améliorer certains dispositifs juridiques de protection des occupants de logements indignes

Sortir de la rue

7. **Enrichir la connaissance et les outils de pilotage des besoins en** matière 44
 - 7.1. Renforcer de toute urgence le rôle de l'Observatoire Nationale de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale
 - 7.2. Développer des outils spécifiques de pilotage à Paris et en Ile de France
 - 7.3. Améliorer la connaissance des parcours
8. **Améliorer les dispositifs de premier recours** 49
 - 8.1. Préciser les informations minimales constituant le socle du fonctionnement du 115
 - 8.2. Définir un cahier des charges de la professionnalisation des maraudes, notamment sur le territoire de Paris
9. **Moderniser les dispositifs d'hébergement** 53
 - 9.1. Travailler à un référentiel commun pour l'ensemble des structures d'hébergement
 - 9.2. La spécificité des dispositifs d'urgence
 - 9.3. Poursuivre la diversification des réponses, humaniser les centres
 - 9.4. Développer un accompagnement social coordonné au-delà des compétences institutionnelles
10. **Mieux prendre en compte les personnes en situation de souffrance psychique ou de handicap ou d'addictions** 61
 - 10.1. La souffrance psychique
 - 10.2. Les addictions
 - 10.3. Les personnes en situation de dépendance ou présentant un handicap

Augmenter l'offre de logement, en particulier de logement social et faciliter l'accès au
logement des ménages les plus modestes

- 11. Intensifier la production de logements sociaux** 72
- 11.1. Mobiliser les terrains publics en faveur de la construction de logements sociaux
 - 11.2. Poursuivre au-delà de 2009 les objectifs assignés par le plan de cohésion sociale
 - 11.3. Mieux faire appliquer l'article 55 de la loi SRU
 - 11.4. Mieux prendre en compte les besoins de logement sur chaque territoire dans les documents d'urbanisme et de programmation
 - 11.5. Inciter à la prise en compte des logements sociaux dans les programmes immobiliers privés
 - 11.6. Peser sur les délais de construction
- 12. Faciliter l'accès au logement des ménages les plus modestes** 81
- 12.1. Augmenter la production de logement très social et familial
 - 12.2. Mettre en place une politique des loyers mieux adaptée aux capacités contributives des ménages
 - 12.3. Développer le logement d'insertion
 - 12.4. Mieux assurer l'accompagnement social vers le logement
 - 12.5. Mobiliser l'ensemble des contingents de logements sociaux pour l'accueil des publics prioritaires
- 13. Mobiliser le logement privé pour faciliter l'accès au logement des plus modestes** 96
- 13.1. Dégager un volant de logement en location-sous location dans les zones tendues
 - 13.2. Inciter les propriétaires privés à s'investir dans un dispositif de location -sous location
 - 13.3. Professionnaliser et sécuriser les opérateurs
 - 13.4. Mettre en place en partenariat avec les collectivités territoriales une organisation opérationnelle adaptée à chaque territoire

Conclusion

Premières propositions au Premier ministre : janv 2008 112

125